

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



LA LETTRE D'INFORMATION DU SOUVENIR FRANÇAIS

LA LETTRE N°101

Janvier 2025

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Guerre et culture



Guerre et Culture

La culture est un enjeu permanent des guerres.

L'actualité nous en donne des exemples quotidiens en Arménie, où les églises du Haut-Karabakh sont détruites ; en Ukraine, où les collections des musées des territoires occupés par les armées russes sont transférées en Russie ; ou encore au Moyen-Orient, où les sites archéologiques sont pillés.

Mais la culture et la guerre ne sauraient se réduire à ces pages d'ombre. La guerre fait également naître des moments culturels. Il en est ainsi des œuvres des écrivains combattants dont les livres touchent toutes les générations.

Que serait la connaissance de la guerre de 1914-1918 sans Maurice Genevoix, Henri Barbusse ou encore Roland Dorgelès ?

Que serait la connaissance de la Seconde Guerre mondiale sans Antoine de Saint-Exupéry ?

Il en est ainsi également des témoignages de déportés.

Que serait notre connaissance de la déportation sans Germaine Tillion, Simone Veil, ou encore Primo Levi ?

Que serait notre perception des camps des prisonniers de guerre sans *La peau et les os* de Georges Hyvernaud ?

Chacun de ces témoins a su transcender la haine et la barbarie afin de nous faire partager ces pages d'histoire, essentielles pour maintenir notre vivre ensemble.

Il en est ainsi de Marc Bloch, cet historien qui s'engagera dans la Résistance et qui en mourut après avoir analysé les faiblesses de la France qu'il aimait tant.

Il en est aussi ainsi de Rose Valland que l'opinion publique a découverte depuis moins de 20 ans et à qui les musées de France doivent tant.

Guerre et culture, deux thèmes que tout devrait opposer, mais que l'humain est capable de transcender.

En ce début d'une nouvelle année, alors que s'achève le premier quart du XXI^{ème} siècle, il nous a semblé nécessaire de donner à nos lecteurs un moment d'espérance.

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact :
communication@souvenir-francais.fr

Actualités

Billets d'humeur du Président Général

Podcast « Passeurs d'histoires »



SOUS LES PROJECTEURS



JOURNAL DU PRÉSIDENT



IL ÉTAIT UNE FOIS UN MONUMENT



AGENDA DU MOIS



JANVIER

L'OEIL DE L'HISTORIEN



Alfred Gilder

NOS PARTENAIRES



TROIS QUESTIONS À...



Christian Bromberger

C'ÉTAIT HIER



POUR EN SAVOIR PLUS...



UN MONUMENT ET SON HISTOIRE



Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à [faire un don avec ce formulaire.](#)



NLSF

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir :

- votre DON
- votre LEGS ou votre DONATION

Informations au : 01 48 74 53 99
infos@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

REJOIGNEZ-NOUS !

Choisissez votre formule
et renvoyez-nous le coupon-réponse

FORMULE CHOISIE - 2025

PROFIL ADHÉRENT(E)	Montant après défiscalisation ▼	
Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national	à partir de 10 €	3,40 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 €	6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 €	17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €	
Abonnement Revue - si adhérent	10 €	
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €	

L'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

MOYENS DE RÈGLEMENT À VOTRE DISPOSITION :

- par CHÈQUE : à l'ordre de LE SOUVENIR FRANÇAIS | à envoyer au siège social : 20 rue Eugène Flachet – 75017 Paris
- par VIREMENT BANCAIRE : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPAR
- en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom
- en LIGNE, simple, rapide et sécurisé : <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>
En passant par le site Internet national, votre reçu fiscal est envoyé **AUTOMATIQUEMENT** sur votre e-mail, dès 10 € de versement.

La délégation départementale ou le comité territorial SF de votre affiliation ne manquera pas de vous contacter.

— Avec nos remerciements pour votre fidélité et pour votre soutien —



RENOUVELLEMENT COTISATION ADHÉSION DON

Je verse la somme de € en règlement de (cases à cocher)

- ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue

Mes coordonnées (nécessaires pour l'émission du reçu fiscal, à partir de 20 € par chèque ou virement)

NOM

Prénom

Adresse postale.....

Code postal Ville

Adresse électronique

Téléphone (fixe ou portable).....

Date :.....

Coupon-réponse à envoyer avec votre règlement à :
Le Souvenir Français - 20 rue Eugène Flachet - 75017 Paris

En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

Suivez-nous sur les réseaux !



Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat

copyright www.le-souvenir-francais.fr 2024

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)